

Arrêté du  **8 SEP. 2023**

**portant modification de l'arrêté du 29 décembre 2017 fixant la liste nominative des membres du Conseil
Économique, Social
et Environnemental Régional de la région Nouvelle-Aquitaine**

le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,
Préfet de la Gironde
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 4131-2, L. 4134-1 à L. 4134-7-2 et R. 4134-1 à R. 4134-7;

Vu la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement ;

Vu la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;

Vu la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la nouvelle délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

Vu le décret modifié n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2017-1193 du 26 juillet 2017 relatif à la composition et au renouvellement des Conseils Économiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux ;

Vu le décret du 11 janvier 2023 portant nomination de M. Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 novembre 2017 modifié fixant la liste des organismes représentés et les modalités de désignation des membres du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional de la région Nouvelle-Aquitaine ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 décembre 2017 modifié fixant la liste nominative des membres du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional de la région Nouvelle-Aquitaine modifié ;

Vu la démission à compter du 1^{er} juin 2023 de M. Michel VALENTIN-GARRIGUE désigné par le comité régional CGT Nouvelle-Aquitaine au sein du collège 2 ;

Vu la proposition du 7 septembre 2023 du comité régional CGT Nouvelle-Aquitaine ;

Sur proposition du Secrétaire Général pour les Affaires Régionales ;

ARRÊTE

Article premier

L'arrêté préfectoral du 29 décembre 2017 modifié fixant la liste nominative des membres du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional de la région Nouvelle-Aquitaine est modifié ainsi qu'il suit :

Collège 2 : Organisations syndicales de salariés les plus représentatives - I.1 :

- Afin de pourvoir le poste vacant à la suite de la démission de M. Michel VALENTIN-GARRIGUE,
- Sur proposition du comité régional CGT Nouvelle-Aquitaine, est nommé à compter du 18 septembre 2023 M. Benoît GARCIA.

Article 2

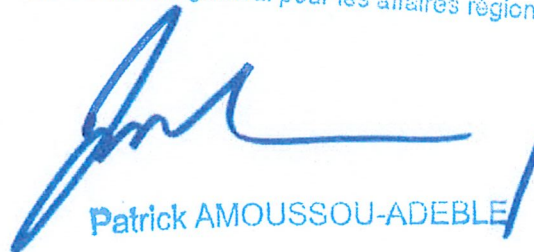
Le reste demeure sans changement.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs régional et notifié au président du conseil régional de la région Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'à la présidente du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional de la région Nouvelle-Aquitaine.

Fait à Bordeaux, le 8 SEP. 2023

Pour le Préfet,
Le Secrétaire général pour les affaires régionales


Patrick AMOUSSOU-ADEBLE

Délais et voies de recours

Dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification ou de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la région Nouvelle-Aquitaine, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions des articles R.421-1 et suivants du code de la justice administrative :

. un recours gracieux, adressé à :
M. le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
4 b esplanade Charles de Gaulle
33000 BORDEAUX Cedex ;

. un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s) ;

Dans ces deux cas, le silence de l'administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.

Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

. un recours contentieux, en saisissant le tribunal administratif de Bordeaux – 9 rue Tastet – 33000 BORDEAUX.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours Citoyens accessible par le site internet "www.telerecours.fr".

Collège 1 : Représentants des entreprises et activités professionnelles non-salariées
58 membres

	Nombre de sièges	Désignation	Nom des représentants
I.1 Entreprises, activités industrielles	6	Chambre de commerce et d'industrie de la région Nouvelle-Aquitaine en veillant à la représentation des acteurs des secteurs innovants	Mme Christelle ABATUT M. Daniel BRAUD M. Patrice BRUNAUD Mme Nilda JURADO M. Patrick SEGUIN Mme Myriam VIAU
	6	Mouvement des entreprises de France (MEDEF) de Nouvelle-Aquitaine, en veillant à la représentation des filières suivantes : énergie et énergies renouvelables, métallurgie, chimie et pharmacie, aéronautique-spatial, transport, industrie du bois	M. Jean DEGOS M. Philippe DUTEIL M. Jean-René JECKO Mme Catherine TARJUS Mme Claudia THURET-ROUDIER Mme Isabelle VISENTIN
I.2 Représentants des autres organisations patronales	4	Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) de Nouvelle-Aquitaine	Mme Camille de AMORIN BONNEAU M. Bertrand DEMIER Mme Christel de OLIVEIRA M. Jean-Pierre LIMOUSIN
	5	l'Union des entreprises de proximité Nouvelle-Aquitaine (U2P) en veillant à la représentation de l'ensemble des organismes qui composent cette union	M. Benoît BELGY Mme Astrid CHAMBARAUD M. Marcel DEMARTY M. Thierry LALET Mme Alix PORTET-LASSERRE
	1	Par accord entre le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise et la Fédération de la jeune chambre économique en Nouvelle-Aquitaine	M. Benoît GARAT
I.3 Métiers, artisanat et Professions libérales	6	Par la Chambre des métiers et de l'artisanat de la région Nouvelle-Aquitaine en veillant à la représentation des métiers d'art	Mme Geneviève BRANGÉ M. Gérard GOMEZ M. Didier GOURAUD M. Eric FAUCHER Mme Nathalie LAPORTE Mme Catherine LEMASSON-LASSEGUE M. Philippe RETOURS
	1	Par les Délégations régionales Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes de la Chambre nationale des professions libérales (CNPL)	M. Jean-Philippe BREGÈRE
I.4 Agriculture, filières agro-industrielles, sylviculture, pêche et conchyliculture	6	Par la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine	Mme Brigitte ALANORE M. Guy ESTRADÉ Mme Chantal GONTHIER M. Bernard GOUPY Mme Sylvie MACHETEAU M. Luc SERVANT

	2	Par la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) de Nouvelle-Aquitaine	Mme Claudine DANIAU M. Jean-François AUCOUTURIER
	1	Par les Jeunes Agriculteurs Nouvelle-Aquitaine	M. Gaëtan BODIN
	1	Par la Confédération paysanne Nouvelle-Aquitaine	Mme Claire LAVAL
	1	Par la Coordination rurale de Nouvelle-Aquitaine	Mme Laëtitia PLUMAT
	1	Par accord entre le Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest (SYSSO), Fransylva Limousin,	M. Olivier BERTRAND
	1	Fransylva Poitou-Charentes, Fransylva Pyrénées Adour et le syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs de Dordogne	
	1	Par la Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine	M. Pierre PHILIPPE
	1	Par le Bureau national interprofessionnel du Cognac (BNIC)	M. Jean-Christophe BARAUD
	1	Par le Comité Interprofessionnel du vin de Bordeaux (CIVB)	M. Roland FEREDJ
	1	Par le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Nouvelle-Aquitaine	M. Serge LARZABAL
		Par accord entre les Comités régionaux de la conchyliculture d'Aquitaine et de Poitou	Mme Mireille MAZURIER
I.5 Employeurs de l'économie sociale et solidaire	3	Par la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Nouvelle-Aquitaine	Mme Sophie HUMBERT Mme Pascale MOREL M. Laurent REBIERE
	1	Par l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) Nouvelle-Aquitaine	M. Pierre ROUSSEL
	1	Par accord entre les Unions régionales des sociétés coopératives d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes	M. Stéphane MONTUZET

I.6 Représentations sectorielles	1	Par le Comité régional des banques (FBF) Nouvelle-Aquitaine	M. Louis BORDONNEAU
	1	Par l'association Digital Nouvelle-Aquitaine	Mme Tiphaine BICHOT
	1	Par l'Association régionale des industries alimentaires (ARIA) Nouvelle-aquitaine	M. Jacques LOUGE
	1	Par accord entre la Fédération française du bâtiment Nouvelle-Aquitaine et la Fédération régionale des travaux publics Nouvelle-Aquitaine	M. Jean-Bernard MARON
	1	Par accord entre les pôles de compétitivité en Nouvelle-Aquitaine	Mme Trang PHAM
	1	Par accord entre les établissements et organismes gestionnaires de plateformes portuaires et aéroportuaires en Nouvelle-Aquitaine	M. Francis GRIMAUD
	1	Par l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) Nouvelle-Aquitaine	Mme Laura BOURIGAULT
	58		

Collège 2 : Organisations syndicales de salariés les plus représentatives
58 membres

	Nombre de sièges	Désignation	Nom des représentants
II.1	18	Par le Comité régional CGT Nouvelle-Aquitaine	M. Romain AMIOT Mme Amandine BOUDIGUES Mme Gisèle BOURCIER M. Robert COLIN M. Bernard DESGRE Mme Wafaa FORT Mme Valérie FREMONT M. Benoît GARCIA Mme Line GILLON M. Marc HAVARD Mme Véronique LELIBON Mme Sophie PEYREGNE M. Hervé PINEAUD Mme Pascale ROME M. Paul-Hervé ROUSSEAU M. Julien RUIZ Mme Cécile SAEZ-PAYENCET M. André Marc SOLUREAU
II.2	14	Par l'Union régionale de la CFDT Nouvelle-Aquitaine	M. Joël ANDREU M. Marc BESNAULT M. Vincent BODIN Mme Bernadette BONNAC-HUDE M. Olivier CHABOT Mme Muriel DUROURE M. Jean-Bernard FOURMY Mme Brigitte LAVIGNE Mme Martine LEVEQUE Mme Marie-Pierre LIBOUTET M. Christophe RABUSSIER Mme Nathalie RENOUX Mme Monique REUZE M. François VEAUX
II.3	12	Par l'Union régionale de la CGT-FO Nouvelle-Aquitaine	M. Alain BARREAU M. Christophe BRISSAUD M. Gilles BEZIAT Mme Claude BILLEROT Mme Sophie CONSEIL M. Jean-Luc DENOPCES Mme Carole FEIDT M. René FERCHAUD Mme Anne-Lise GAZEAU Mme Maryse LOGNON DEMOLLIERE M. Jean-Louis MERPILLAT Mme Séverine PRIVAT

II.4	5	Par l'Union régionale UNSA Nouvelle-Aquitaine	Mme Fabienne BORDENAVE M. Lionel CHAUTRU M. Philippe DESPUJOLS M. Yves PREVOST Mme Christine VASSEUR
II.5	3	Par l'Union régionale de la CFE-CGC Nouvelle-Aquitaine	M. Philippe BENETEAU M. Patrick DEBAERE Mme Michelle HEIMROTH
II.6	2	Par l'Union régionale CFTC Nouvelle-Aquitaine	M. Jean-François AGOSTINI Mme Anne-Marie CASTERA
II.7	2	Par la FSU Nouvelle-Aquitaine	Mme Géraldine JOUSSEAUME M. Flavien THOMAS
II.8	2	Par les Unions SUD-Solidaires en Nouvelle-Aquitaine	Mme Véronique MOMENTEAU M. Joël SAINTIER
58			

Collège 3 : Organismes et associations participant à la vie collective de la région
58 membres

	Nombre de sièges	Mode de désignation	Noms des représentants
III.1 Droits des femmes, de la famille et organisations de parents d'élèves	6	Par accord entre :	
		-la Fédération régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) de Nouvelle-Aquitaine,	Mme Agnès COUSSOT
		-l'Union régionale des associations familiales (URAF) de Nouvelle-Aquitaine,	M. Jean-Louis HAURIE
		-Génération mouvement	M. Jean-Pierre LAROCHE
		-la Fédération régionale du Planning familial Nouvelle-Aquitaine,	Mme Christine MAUGET
		-le comité régional de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE),	Mme Marie LAHITETTE
		-la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP)	Mme Virginie LERAULT
III.2 Enseignement supérieur, recherche et innovation	4	Par accord entre les représentants des établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur présents dans la région Nouvelle-Aquitaine	Mme Anne GAUDIN M. Yves JEAN Mme Béatrice LAVILLE M. Serge REY
	2	Par accord entre la Fédération des Associations Générales Etudiantes et l'Union Nationale des Etudiants de France	M. Anthony MASCLE Mme Clémence DELFAUD
III.3 Insertion, handicaps, droits des minorités / diversité	3	Par accord entre :	
		-l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE),	M. Jean-Marc EWALD
		-l'INAE Nouvelle-Aquitaine (Agir ensemble pour l'insertion par l'activité économique),	M. Bernard DECHE
		-le comité régional des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) Nouvelle-Aquitaine,	Monsieur Nicolas POCHELU
	2	Par accord entre l'Union régionale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (URAPEI) Nouvelle-Aquitaine et l'Association des Paralysés de France (APF) France Handicap Nouvelle-Aquitaine	M. Norbert VIDAL Mme Catherine ESTIENNE

	1	Par accord entre l'Association du lien interculturel familial et social (ALIFS) et le Réseau aquitain pour l'histoire et la mémoire de l'immigration (RAHMI)	M. Taoufik KARBIA
III.4 Santé et solidarités	2	Par la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)	Mme Wiame BENYACHOU M. Christian CHASSÉRIAUD
	2	Par accord entre l'Union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS) et la Fédération hospitalière de France (FHF) Nouvelle-Aquitaine	M. Elie PEDRON Mme Corinne MOTHES
	1	Par la Mutualité Française Nouvelle-Aquitaine	M. Bertrand DUPOUY
III.5 Mouvements et associations de jeunesse et d'éducation populaire	6	6 sièges (dont au moins 3 représentants âgés de moins de 30 ans) par accord entre les organisations suivantes : -le Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CRAJEP) Nouvelle-Aquitaine (2 sièges), -le Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine (2 sièges), -la Ligue de l'enseignement Nouvelle-Aquitaine (1 siège), -la Confédération nationale des foyers ruraux et associations de développement et d'animation en milieu rural (CNFR) en Nouvelle-Aquitaine (1 siège)	1 poste vacant (remplacement de Mme Anna VIAL) M. Dominique NIORTHE Mme Jocelyne BRANDEAU M. Jany ROUGER Mme Rita VARISCO SILVA M. Jean-Jacques ÉPRON
III.6 Tourisme, Sport, loisirs	2	Par accord entre l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT) et l'Association régionale des grands acteurs du tourisme (ARGAT) en Nouvelle-Aquitaine	M. Philippe MORETTI Mme Nathalie AUDIGUET
	2	Le Comité régional olympique et sportif (CROS) de Nouvelle-Aquitaine (	Mme Rima CAMBRAY M. Philippe SAÏD
	1	Par la Fédération régionale des chasseurs Nouvelle-Aquitaine	M. Michel AMBLARD
	1	Par l'association régionale des fédérations pour la pêche et la protection du milieu aquatique Nouvelle-Aquitaine	M. Alain DALY
III.7 Cadre de vie et consommation	1	Par la Fédération nationale des associations d'usagers des	Mme Françoise LECLERC

	2 transports (FNAUT) Nouvelle-Aquitaine Par accord entre l'Union régionale HLM Nouvelle-Aquitaine et le comité régional Action logement Nouvelle-Aquitaine 1 Par l'Union Régionale des propriétaires immobiliers (URPI) Nouvelle-Aquitaine 2 Par accord entre l'Union fédérale des consommateurs Que choisir en Nouvelle-Aquitaine (1 siège) et l'Union régionale Nouvelle-Aquitaine Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV) (1 siège) 2 Par accord entre le Réseau pour éviter le gaspillage alimentaire (REGAL) Nouvelle-Aquitaine (1 siège) et Citoyens en réseau pour des énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine (CIRENA) (1 siège)	Mme Sigrid MONNIER M. Philippe DEJEAN M. Gérard FILOCHE Mme Clarisse MAILLARD M. David VALADE Mme Caroline BIREAU M. Vincent BILLY
III.8 Culture et économie culturelle	6 Par accord entre : -conjointement par l'Institut culturel basque et l'Institut occitan (1 siège), -le Réseau des indépendants de la musique (RIM) (1 siège), -l'association Librairies indépendantes en Nouvelle-Aquitaine (LINA) (1 siège), -Les Cinémas indépendants de Nouvelle-Aquitaine (CINA) (1 siège), Réseau ASTRE - Réseau arts plastiques et visuels Nouvelle-Aquitaine (1 siège) -l'Association Sites et cités remarquables (1 siège)	M. Jean-Jacques CASTERET M. Éric ROUX Mme Marie-Claude ROSSARD M. Rafaël MAESTRO M. Benoît PERIER (<i>nom d'artiste Benoît PIERRE</i>) Mme Marylise ORTIZ
III.9 Associations et fondations agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et personnalités qualifiées, choisies en raison de leur	4 Par accord entre : -Limousin Nature Environnement -Poitou-Charentes Nature, -la Fédération des sociétés pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest (SEPANSO)	Mme Geneviève ALBERT-ROULHAC Mme Isabelle LOULMET M. Philippe BARBEDIENNE Mme Annie-Claude RAYNAUD

compétence en matière d'environnement et de développement durable	1	-Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine Par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)	Mme Christine JEAN
	2	Par accord entre : -Surfrider Foundation (1 siège) -conjointement le GRAINE Aquitaine, le GRAINE Poitou-Charentes et Sèvre Limousin (1 siège)	M. Benoît DANDINE Mme Anne COUVEZ
	2	Personnalités qualifiées désignées par arrêté du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine en raison de leurs compétences en matière d'environnement et de développement durable	Mme Alyssa DAOUD M. Denis RENOUX
	58		

Collège 4 : Personnalités qualifiées
6 membres

Nombre de sièges	Mode de désignation		Personnes désignées
6	Personnalités qualifiées désignées par arrêté du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine :		Mme Emmanuelle FOURNEYRON Mme Dominique IRIART M. François-Xavier MENOUE Mme Charlotte MORIZE M. Bernard ROUX M. Ahmed SERRAJ